

SOS PRÉMA INTERPELLE LES CANDIDATS A L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

L'association SOS Préma, soutenue par plus de 30 000 personnes, interpelle les candidats pour une meilleure prise en charge du nouveau-né hospitalisé

Pointant du doigt les 75.000 nouveau-nés hospitalisés chaque année en France (10% des naissances), dont 60.000 prématurés, et les séquelles neuro-développementales et psycho-sociales pour l'enfant et sa famille, SOS Préma interpelle les candidats à la présidentielle pour une meilleure prise en charge de ces enfants, adultes de demain.

L'association demande aux candidats de soutenir **la Charte du nouveau-né hospitalisé, qui définit en 10 points les besoins essentiels du bébé**, et de programmer son implémentation dans les services de néonatalogie : architecture, matériel, formation des soignants, soutien et accompagnement des familles. La Charte a été inaugurée en novembre dernier par SOS Préma et la Société Française de Néonatalogie, sous le patronage du ministère de la Santé et a reçu le soutien de tous les acteurs de la périnatalité. Elle est une réponse aux conséquences de l'hospitalisation et constitue, en cela, un programme de prévention.

A travers une [pétition](#), plus de 30.000 personnes ont signé leur soutien en vue de l'interpellation des candidats à la Présidentielle.

L'association, qui œuvre depuis bientôt 18 ans pour une meilleure prise en charge des nouveau-nés hospitalisés publiera les réponses des candidats via les réseaux sociaux à sa communauté (50.000 abonnés Facebook, 15.000 abonnés Instagram, 20.000 abonnés newsletter).

Pièces Jointes : Lettre aux candidats, Charte du nouveau-né hospitalisé, pétition ([lien](#))

A propos :

SOS Préma est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général et association d'usagers par le ministère de la Santé. Née en 2004 à l'initiative de Charlotte Bouvard, elle-même maman d'un garçon né prématurément, SOS Préma a été créée pour donner à tous les enfants prématurés les meilleures chances de bien grandir. L'association est aux côtés des parents pour les écouter, les conseiller et les aider à défendre leurs droits (850 000 familles aidées depuis 2004). En parallèle, elle travaille avec les équipes médicales et porte la voix des parents auprès des pouvoirs publics. Grâce à son expertise de 17 années sur le terrain, SOS Préma est devenue un acteur incontournable du paysage social de notre pays et un réseau national de solidarité qui fait avancer la prise en charge de la prématurité et des nouveau-nés les plus vulnérables, en dénonçant les failles et les inégalités territoriales. Plus d'infos sur www.sosprema.com.

Contact Presse : 

Emilie Stofft : 06 63 57 04 56

emiliestofft@emilie-press.fr

Association loi 1901 reconnue d'intérêt général, agréée association d'usagers
SIRET 48040071200034 – N° d'organisme de formation : 11 92 181 5092

14 rue de Longchamp – 92200 Neuilly-sur-Seine
Siège social : 32 rue du Chemin Vert – 92100 Boulogne-Billancourt
Tél : 01 41 41 60 90 – info@sosprema.com – www.sosprema.com

0800 96 60 60 Service & appel gratuits